



| | |
|---|---|
| <p>ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE LA VIE À ANCELY ET ARÈNES ROMAINES</p>  | <p>ASSOCIATION DES USAGER-E-S DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE ET DE SES ENVIRONS</p>  |
|---|---|

Toulouse le 27 Avril 2017

Monsieur Jean-Michel LATTES
Président du SMTC-Tisséo
7 esplanade Compans-Caffarelli
31011 TOULOUSE CEDEX 6

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les nuisances sonores émises par les Tramway T1 et T2, notamment dans le quartier des Arènes romaines, qui se sont considérablement accrues depuis quelques temps. Alors que le tramway devrait être un des moyens de transport les plus silencieux, nous relevons à une dizaine de mètres des voies et quasiment à chaque passage d'une rame :

- 83 dB(A) dans le sens de la montée bd. Espagno,
- 80 dB(A) dans les deux sens av. des Arènes romaines, à 2 mètres de la façade de pavillons situés allées des Cévennes et 5-6 mètres de la façade de la résidence du Clos d'Ariane,
- 80 dB(A) dans le sens de la montée av. des Arènes romaines, au niveau de la poste, et ce tout les jours, de 6 heures à 1 heures du matin.

Même s'il s'agit de mesures instantanées, ces niveaux de bruits explosent les valeurs limites réglementaires qui sont rappelées dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de Toulouse Métropole, à savoir Lden = 68 et Ln = 62 s'agissant des routes, ou même Lden = 73 et Ln = 65 si l'on considère les voies ferrées.

De nombreux témoignages de Blagnacais-e-s vont dans le même sens. Ces nuisances doivent donc être présentes sur l'ensemble de la ligne.

Cet état de fait altère gravement les conditions de vie des riverains impactés, les méfaits sur la santé de l'exposition à un tel niveau de bruit sont bien connus.

Le problème technique est celui d'un crissement, qui se produit surtout dans les courbes et qui, provient généralement d'un manque d'entretien, notamment de graissage des rails dans les courbes serrées (très nombreuses sur cette ligne).

Or, le tramway répond aux besoins de déplacement de nombreuses personnes et nous ne souhaitons pas qu'apparaissent des conflits d'usage qui pourraient engendrer des incompréhensions et une baisse de la fréquentation. Ce mode de transport rapide et efficace doit rester un service de qualité pour tous les habitants.

A ce jour, les personnes qui ont signalé ces insupportables nuisances à vos services n'ont reçu que de vagues réponses, aussi nous vous serions reconnaissant de nous indiquer les mesures que vous comptez prendre pour y mettre fin. Une inspection des voies et des tramways et les rénovations adéquates nous semblent urgentes. En espérant qu'elles deviennent pérennes.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos cordiales salutations associatives.

Marie-Pierre Bès pour l'AUTATE



Christophe Sibertin-Blanc pour l'ADEQVAAR



Copie

Madame Catherine MARCHETTI, chef de projet Tram
Monsieur Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse
Mme Martine SUSSET, adjointe au quartier 6.1
Monsieur Bernard KELLER, Maire de Blagnac